



VILLE DE
BISCHHEIM
CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES
GRAND EST
ENREGISTRE LE

CHAMBRE REGIONAL
GRAND E.
ENREGISTRE L

1372-6 DEC. 2017

U 6 DEC. 2017

COURRIER ARRIVE
GREFFE

Bischheim,
le 29 novembre 2017

PÔLE RESSOURCES

Affaire suivie par M. BECKER
☎ 03 88 20 83 52

N/Réf :
BR/FE
Objet :
Gestion de la Commune

Monsieur le Président,

Par lettre du 31 octobre 2017, entrée en mairie le 2 novembre, vous m'aviez fait parvenir le rapport d'observations définitives concernant la gestion de la commune de Bischheim, pour les années 2011 et suivantes.

Vous m'aviez informé de la possibilité de vous adresser une réponse écrite suite à ces observations.

C'est l'objet du présent courrier.

Je note avec satisfaction que vous avez constaté que la situation financière de la commune s'est améliorée depuis le dernier contrôle de la Chambre et que la capacité d'autofinancement brute a connu une évolution encore plus marquée.

La capacité de désendettement a été ramenée à 5,5 années, contre 9 années en 2011 et 11 années en 2012. L'objectif est toujours de rester à une dette inférieure à 1 000 € /habitant en fin de mandat.

En ce qui concerne les dépenses de fonctionnement où les charges de personnel représentent près de 60 %, soit le poste le plus important, vous précisez que ces dernières ont augmenté de 1,1 % en moyenne entre 2011 et 2015.

Cette volonté de maîtrise des dépenses de personnel reste constante et toujours actuelle, mais est mise à mal par les décisions nationales qui s'imposent à nous, augmentation des charges patronales, du point d'indice (1,2 %) et surtout du P.P.C.R qui aura un impact non négligeable sur le budget 2017 (200 000 €) et bien sûr la baisse de la DGF.

Néanmoins, vous relevez que le taux d'administration, (rapport entre l'effectif permanent et la population) est inférieur à la moyenne de la strate et apparaît cohérent au regard du volume de compétences transférées à l'intercommunalité.

.../...

Toute correspondance est à adresser impersonnellement à Monsieur le Maire - 37 route de Bischwiller - BP 34 - 67801 Bischheim cedex
Tel: 03 88 20 83 83 - Fax: 03 88 62 13 05 www.ville-bischheim.fr

Vous soulignez également que nous respectons le taux d'emploi des travailleurs handicapés, supérieur au minimum légal de 6 %.

Par ailleurs, j'ai pris bonne note de vos remarques concernant le manque de fiabilité des données émises par le système d'information des ressources humaines.

Une nouvelle base a été installée en 2015 pour les ressources humaines, et d'une manière générale, un gros effort d'investissement a été fait, et se poursuit, dans le renouvellement et la modernisation du parc informatique.

L'étude pour le stationnement urbain que je trouve très complète, n'appelle pas d'observations de ma part.

Nous appliquerons la dépenalisation du stationnement à Bischheim à compter du 1er janvier 2018.

En ce qui concerne les rappels au droit et recommandations que vous avez formulées, certaines ont déjà trouvé un début d'exécution.

J'ai pris bonne note de vos observations concernant le temps de travail qu'il convient d'harmoniser aux textes en vigueur.

Je rappelle également que le système de gestion automatisé du temps de travail se mettra en place à la fin des travaux d'extension de l'Hôtel de Ville, fin 2019.

Tels sont les divers éléments que je tenais à apporter à la Chambre pour répondre aux observations définitives.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma parfaite considération.



Le Maire

Jean-Louis HOERLÉ

M. Dominique ROGUEZ
Président de la Chambre Régionale
des Comptes du Grand Est
3 - 5 rue de la Citadelle
57000 METZ